
Renvoi aux comités de sûreté générale et de salut public de l'adresse de la société populaire de Castres, qui demande à prévenir l'avisement des autorités révolutionnaires, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de sûreté générale et de salut public de l'adresse de la société populaire de Castres, qui demande à prévenir l'avisement des autorités révolutionnaires, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 698-699;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31564_t1_0698_0000_13

Fichier pdf généré le 23/01/2023

dans leurs âmes et que l'anéantissement des tyrans sera enfin le fruit de toutes les volontés.

DUFOUR (*présid.*), LEMOMILLY (*v.-présid.*),
SAUSSAIS (*v.-présid.*), SERRACIN (*secrét.*),
CUGNOZ (*secrét.*), LEFEVRE (*secrét.*).

39

La société populaire, républicaine et montagnarde d'Épernay, ne veut de paix que celle qui sera signée sur le cercueil des tyrans; elle invite la Convention à rester à son poste, et la remercie du décret qu'elle a rendu en faveur des noirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Épernay, *s.d.*] (2).

« Citoyens législateurs,

Les sans culottes d'Épernay seraient fâchés d'être les derniers à vous féliciter sur la loi du 14 frimaire. Le système révolutionnaire qu'elle établit rendra au corps politique l'action et l'énergie que la malveillance s'attache à lui ôter; vous avez encore une fois bien mérité de la Patrie, mais vous avez bien mérité du genre humain en brisant les fers des gens de couleur; depuis longtemps l'humanité sollicitait ce grand acte de justice nationale; sur un sol libre, il ne doit exister que des hommes libres et quelle que soit la couleur que le climat leur imprime; tous les hommes sont égaux. C'est cette grande vérité que vous avez proclamé solennellement à la face des Nations. Mais la France que vous gouvernez avec tant de sagesse est appelée à de plus hautes destinées. Encore quelques efforts et l'esclavage disparaîtra de la surface de l'Europe; encore quelques instans et les peuples seront délivrés du joug odieux des tyrans, c'est à la France qu'ils seront redevables de ce bienfait.

Les tyrans ont parlé de paix et dans quels tems? Dans un moment où ils sont aux abois, où les armes de la République sont partout triomphantes. D'ailleurs fait-on la paix avec la peste et la famine, non... On détruit ces fléaux par les moyens les plus prompts. Eh bien les tyrans sont des fléaux plus terribles encore qu'il faut se hâter d'anéantir par tous les moyens possibles. Les habitans de l'Afrique font-ils la paix avec les tigres qui tous les jours cherchent à les dévorer; et bien les tigres couronnés sont des animaux plus féroces encore, ainsi point de paix avec les tyrans. La paix que les sans-culottes leur doivent est celle des tombeaux, ils sauront bien la leur procurer et bientôt, il ne restera des tyrans qu'un souvenir toujours fâcheux et longtemps prolongé dans l'avenir par les crimes dont ils sont souillés, alors nous traiterons avec les peuples qu'ils oppriment et cette paix-là signée sur le cercueil des tyrans sera durable, elle sera éternelle, parce qu'elle ne sera qu'un véritable traité de famille. S. et F. »

DUJARDIN (*présid.*), MAISEUX (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIII, 457.

(2) C. 295, pl. 996, p. 1.

40

La société populaire de Cusset félicite la Convention sur le décret qui abolit l'esclavage des nègres. La liberté que vous avez, dit elle, rendue aux colonies, va devenir une étincelle qui embrâsera tous les peuples; l'exemple de la nation française, qui fait allier ses droits avec l'humanité, sera l'écueil des trônes de tous les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cusset, 8 pluv. II] (2)

« Aux représentants du peuple français,

La servitude la plus honteuse déshonorait encore le règne de la liberté. L'homme était trafiqué comme une vile marchandise et passait sous le joug des maîtres barbares qui l'assimilait à la brute. Mais aujourd'hui tous les abus de la tyrannie sont détruits. Vous avez par la mort du tyran et la création de la République, consacré le triomphe de la liberté. C'était à vous qu'il appartenait également de consacrer celui de l'humanité. Qu'il était beau, qu'il était digne des législateurs de la France ce mouvement de sensibilité qui entraîna l'affranchissement des nègres. Comme nous l'avons partagé bien vivement; de quelle joie ne doivent pas être agités les cœurs des hommes vraiment libres lorsque des frères leur sont rendus! Elle est d'autant mieux sentie cette joie que l'égalité recouvre des hommes nés pour elle, de vrais sans-culottes. Immortels Législateurs la liberté que vous avez rendue aux colonies va devenir une étincelle qui bientôt embrâsera tous les peuples. L'exemple de la nation française qui sait allier avec ses droits la cause de l'humanité sera l'écueil des trônes de tous les tyrans. S. et F. »

JUGE, FOURNIER, PISSIER.

41

La société populaire de Castres, écrit que le rapport du comité de salut public, sur la nécessité de la guerre, a jeté l'effroi dans l'armée des conspirateurs, et ranimé l'énergie des patriotes. « La guerre! la guerre! ce cri tyrannique retentit, dit-elle, dans toute la République; c'est à coups de canon et par l'action des baïonnettes que les hommes libres doivent traiter avec les brigands couronnés: quand ils seront détruits, alors nous signerons avec tous les peuples la paix du monde sur les débris fumans des trônes » (3).

[Castres, *s.d.*] (4)

« Législateurs,

Le rapport du Comité de Salut public sur la nécessité de la guerre a porté l'effroi dans l'âme des conspirateurs et ranimé l'énergie des républicains.

(1) P.V., XXXIII, 457.

(2) C. 295, pl. 996, p. 61.

(3) P.V., XXXIII, 457.

(4) (3) C. 295, pl. 996, p. 62.

La guerre ! La guerre !... Ce cri tyrannicide retentit dans toute la République. Que les tyrans forment de nouvelles ligues ou qu'abattus par leurs défaites, ils parlent de paix et de trêve, que leurs vils suppôts les modérés, les royalistes, les brissotins s'apitoient sur les malheurs de la guerre et proclament les douceurs de la paix ; c'est à coups de canon et par l'action des bayonnettes que les hommes libres doivent répondre aux brigands couronnés. La sévérité des comités de surveillance, les arrêts des tribunaux révolutionnaires et le jeu de la guillotine doivent étouffer les pacifiques déclamations du modérantisme.

Point de paix, ni de trêve avec les tyrans, qu'ils périssent tous par les mains des hommes libres, alors que des peuples opprimés ouvrent les yeux à la lumière, que débarrassés de leurs chaînes, ils proclament avec nous la destruction de toutes les tyrannies et nous signerons avec eux la paix du monde sur les débris fumants de tous les trônes ».

SÉVERAC (*présid.*), COUCHET (*secrét.*), FABRE (*secrét.*), ALIÉZ.

Dans une autre adresse, la même société prie la Convention de prévenir l'aviilissement des autorités révolutionnaires, de venir au secours des patriotes prononcés, et de détourner les nouveaux orages que l'aristocratie fait gronder sur leurs têtes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités de sûreté-générale et de salut public.

[Castres, s.d.] (1).

« Représentants,

Les modérés, les apitoyeurs, les partisans, les solliciteurs en titre des gens suspects se coalisent et conspirent contre la liberté. Nos frères de Valence vous ont retracé les dangers du système de cette nouvelle secte d'ennemis de la patrie. Nous partageons leurs alarmes et nous applaudissons aux mesures salutaires qu'ils vous ont indiquées, une cruelle expérience nous a convaincus de leur nécessité. Comme eux nous avons vu la calomnie à l'ordre du jour contre l'autorité révolutionnaire ; nous avons vu l'aristocratie et le modérantisme lever une tête altière à l'époque de la suppression momentanée d'un comité établi sur la représentation nationale. Menacer, proscrire, signaler sous les plus noires couleurs ces hommes énergiques qui avoient tout sacrifié à la cause de la liberté, et s'étayant des grands mots de justice et d'union, ressusciter l'affreux système des Brissotins justiciers ; ils parloient au peuple de la justice en se plaignant de la violation des formes feuilantines, qu'une constitution monarchique avoit établies ; ils parloient des droits de l'homme et gardoient le silence sur l'exécution des lois révolutionnaires dont leur scélérateuse avoit provoqué la création ; ils invoquoient la justice et peignant la terreur sous les couleurs de l'iniquité et de la tyrannie ; ils invoquoient la justice mais cette justice constitutionnelle, cette justice protectrice des pervers à l'abri de laquelle, ils pouvoient à loisir disséminer leurs maximes liberticides et tuer la liberté par la

(1) C 295, pl. 996, p. 63.

liberté elle-même. Ils voulaient le charme de l'union ; mais quelle union Grand Dieu, que celle qui livre aux poignards des conspirateurs les vrais amis de la Patrie, qui détruit tout à coup la barrière placée par le génie de la Liberté entre ses défenseurs et ceux qui n'ont cessé de conjurer sa perte. Ils préconisaient l'union, mais pour effacer le sceau de l'infamie que la vengeance nationale avoient imprimé sur leurs fronts pour se soustraire aux effets de la terreur que leurs attentats avoit provoquée et pour affaiblir cette énergie révolutionnaire que devait accélérer la punition de leurs crimes.

Représentants investis de la toute puissance nationale, c'est à vous de porter un regard sévère sur ces nouvelles machinations et de couper la racine de tant de maux.

Nous adhérons au vœu manifesté par nos frères de Valence dans leur adresse en date du 1^{er} pluviôse. Pesez-le dans votre sagesse ; prévenez l'aviilissement des autorités révolutionnaires ; venez au secours des patriotes prononcés ; détournez-les nouveaux orages que l'aristocratie fait gronder sur leur tête et vous aurez encore une fois bien mérité de la patrie ».

[Mêmes signatures].

42

La société populaire de Chambrais invite la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que le sol de la République soit entièrement purgé du fanatisme, et que le dernier des tyrans soit exterminé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chambrais, 14 vent. II] (2)

« Législateurs,

Toutes les nations ont les yeux fixés sur vos travaux. L'idée seule de la Montagne fait pâlir le fanatisme et trembler les tyrans. Le timon de la révolution ne peut donc être en meilleures mains. Non certes ! C'est à vous seuls qu'il appartient d'achever ce grand ouvrage. Ça a été, ça va ! Continuez et ça ira.

Ainsi, devons-nous nous joindre aux adresses qui, chaque jour, vous arrivent de toutes parts, pour vous inviter à rester à votre poste jusqu'à ce que le sol de la République soit entièrement purgé du fanatisme et que le dernier des tyrans soit exterminé. Point d'autre culte que celui de la Raison, ni après l'Être suprême, d'autres divinités que la Liberté et l'Égalité. Tel est le vœu de la Société populaire séante à Chambrais ».

LECOMTE (*rédacteur*), CLOLOY (*présid.*), DESCHAMPS (*secrét.*), DESMOULINS (*secrét.*).

43

Les sans-culottes composant la société populaire et montagnarde de Luz, département des Hautes Pyrénées, applaudissent aux travaux

(1) P.V., XXXIII, 458.

(2) C 295, pl. 996, p. 59.